



CH-3003 Berne
BAG

Dr. Christian von Wartburg
Député au Grand Conseil de Bâle-Ville
Président du Conseil Rhénan
Marktplatz 9
4001 Bâle

Berne, 21.10.2022

Votre courrier du 27 juillet 2022 concernant la résolution du Conseil Rhénan

Monsieur,

Nous vous remercions de votre courrier daté du 27 juillet et pour la transmission de la résolution du Conseil Rhénan du 27 juin 2022. La coopération transfrontalière dans le domaine de la santé revêt une importance croissante comme l'a clairement démontré la crise de COVID-19. Le bon fonctionnement des espaces économiques et sociaux transfrontaliers doit être assuré même en temps de crise. L'échange intensif d'expériences et de connaissances au-delà des frontières a contribué de manière essentielle à la gestion coordonnée de la pandémie.

Du côté de l'Office fédéral de la santé publique, nous saluons le bon fonctionnement du centre de compétences TRISAN, depuis sa création en 2016, ainsi que le rôle important joué par ce dernier dans le développement et l'identification du potentiel de coopération sanitaire dans la région du Rhin supérieur. Nous sommes convaincus de l'utilité de ce centre pour l'avenir de la coopération transfrontalière. Aussi, nous espérons que les cantons du Rhin supérieur et les régions frontalières des pays voisins concernés trouveront ensemble des solutions structurelles et financières afin que le centre de compétence puisse poursuivre son important travail même après la fin du financement Interreg.

Nous soutenons pleinement l'objectif de renforcer l'espace de santé du Rhin supérieur et nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec les cantons et les partenaires transfrontaliers dans la région du Rhin supérieur.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées,

La Directrice



Anne Lévy